

Conseil d'Administration  
Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date de séance	01/07/2021	Séance <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire <input type="checkbox"/> extraordinaire
Heure de séance	18h00	
Date d'envoi des convocations	23/06/2021	
Séance précédée d'une réunion de la commission permanente en date du .....	24/06/2021	

Le procès-verbal de la Commission permanente du 24 juin 2021 est soumis au vote des membres présents

Est approuvé (mentionner le nombre de voix pour, contre et les abstentions)

**Vote Pour : 18 Contre : 00 Abstention : 00**

est modifié (dans ce cas, inscrire les modifications demandées)

**ORDRE DU JOUR**

**Proposition d'ordre du jour annoncé**

**FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

1. Règlement intérieur 2021-2022
2. Divers

**ACTION EDUCATRICE**

1. DHG rentrée 2021
2. Organisation de la rentrée 2021



**ACTION BUDGETAIRE ET FINANCIERES**

1. DBM pour vote
2. Etat récapitulatif des logements au 31/08/2021
3. Divers

**QUESTIONS DIVERSES**

*Restauration scolaire*

*Facturation de la restauration scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre*

<b><u>NOMS</u></b>	<b><u>SIGNATURE</u></b>
Président : M BRIARD	
Secrétaire : Mme LAHAYE	

	<b>Nombre</b>
<b>Total de membres du CA</b>	24
Quorum	13
Membres présents avec voix délibérative	18
Membres invités en qualité d'experts	00

Le Président ouvre la séance à **18:00**

Le quorum est atteint : 18

**Proposition d'ordre du jour avec les modifications**

**Modifications de l'ordre du jour**

**A. Fonctionnement de l'Etablissement**

1. Règlement intérieur 2021-2022
2. Projet modification des horaires
3. Dotation AED 2021-2022
4. Convention hébergement B.I.A 2021-2022 (accueil Escadrille Air Jeunesse de 16 :00 à 18 :00)
5. Convention hébergement à la demi-pension du Lycée Chartier 2021-2022
6. Contrat IPNET téléphonie
7. Contrat CRAM P1-P2 (Groupement commande CD14)
8. Contrat « Les toilettes de filles » projet « précarité menstruelle »
9. Projets & sorties 2021 (MAJ 04-02-21)
10. Sorties et voyage 2020-2021
11. Voyages 2022
12. Listes fournitures rentrée 2021-2022
13. Etat des logements au 31-08-21

**B. ACTION EDUCATRICE**

1. DHG rentrée 2021
2. Effectifs rentrée 2021-2022
3. Découpage de l'année scolaire 2021-2022 en deux semestres
4. Rapport Service de Vie scolaire

**C. Action budgétaire et financière**

1. DBM 32
2. Certificat administratif changement dénomination Direct énergie
3. Bilan financier AS 2020-2021
4. Bilan financier FSE 2020-2021
5. Tarif unique manuel non rendu
6. Remises gracieuses

**Vote                    Pour : 18                    Contre : 00                    Abstention : 00**

**A. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

**1. Projet modification horaires**

Mme Winkel : problème horaire 16:35 trop juste pour les bus

M. Briard : cet horaire n'a pas été modifié, nous n'avons pas vraiment de marge (pause méridienne obligatoire d'1h30) mais cela fonctionne.

Mme Quesnault : Question sur les retards, sur le contrôle à la grille de l'entrée de service (vers la rue saint Patrice).

Mme Lahaye : Un nouveau dispositif de filtrage sera mis en place dès la rentrée (pastille sur la carte de collégien).

Suite à l'avis favorable de la commission permanente du 24 juin 2021, la modification des horaires internes à l'établissement est soumise au vote.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## 2. Règlement intérieur 2021-2022

Mme Marquis : Question sur l'ouverture place saint Patrice à partir de 15 :40.

Mme Dormoi : Les horaires d'ouverture du R.I seront modifiés page 9 comme suit : 7:45 – 15:40 – 16:35 – 17:30.

Ouverture uniquement pour les élèves qui prennent les transports scolaires.

Seule les élèves utilisant les transports en commun seront autorisés à utiliser cette sortie afin d'éviter les retards de ces élèves contraints par le transport.

M. Scelles et Mme Marquis : Proposer un acte en début d'année sur semaine d'intégration sensibilisation à faire auprès des parents également.

Suite à l'avis favorable de la commission permanente du 24 juin 2021, les modifications du règlement intérieur de l'établissement sont soumises au vote.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## 3. Dotation AED 2021-2022

Pour information Dotation AED, 7.45 TP, 1 alloué à l'établissement mais réservé à l'atelier relais, assistance pédagogique et encadrement éducatif ; La CPE organise le service.

## 4. Convention hébergement B.I.A 2021-2022 (accueil Escadrille Air Jeunesse de 16 :00 à 18 :00)

Nous accueillons depuis le 01-09-2020, le B.I .A au foyer, tous les mercredis après-midi.

Les personnels enseignants du B.I.A accueilleront en fait d'après-midi les élèves du l'EAJ.

Ce projet d'EAJ, en phase d'expérimentation, prend de l'ampleur. En 2019 et 2020, l'objectif a atteint le nombre de 400 jeunes au sein des EAJ.

En coopération avec l'Éducation nationale, le dispositif de brevet d'initiation aéronautique (BIA) et la fédération française d'aéronautique (FFA) l'EAJ a pour but de développer les liens avec la jeunesse au travers de l'aéronautique, les valeurs de l'aviateur, son histoire et ses traditions...pour faire voler ses jeunes.

Mme Quesnault : Question de l'ouverture de l'EAJ aux élèves de 13 à 17 ans.

Mme Marquis : Question sur le fonctionnement et inscription à l'EAJ : Pour de plus amples information, contacter le B.I.A à [bia.bayeux@gmail.com](mailto:bia.bayeux@gmail.com)

M. Royer : Question sur le nombre de places dédiées aux collégiens. Cf convention il est de 25 élèves simultanément.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

**5. Convention hébergement à la demi-pension du Lycée Chartier 2021-2022**

Cette convention annuelle nous est proposée par le Lycée Alain Chartier.  
Elle intègre notre demande de transmission à l'Intendance des états de passages mensuels de nos élèves nous permettant ainsi d'affiner la fréquentation de chaque élève

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

**6. Contrat IPNET téléphonie**

Ce contrat regroupe, pour un même opérateur, toutes les lignes fixes, mobiles et Box Atelier relais.  
Le gain financier annuel est estimé à 2 000.00 euros.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

**7. Contrat CRAM P1-P2 (Groupement commande CD14)**

Nous avons adhéré au Groupement de commandes maintenance et fourniture de chauffage du CD14.  
La Société CRAM a été retenue.  
Le nom de cette Société n'étant pas mentionné dans l'adhésion, le Conseil d'administration du 01-07-21 devra donner l'autorisation de signer ce contrat.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

**8. Contrat « Les toilettes de filles » projet « précarité menstruelle »**

Dès la rentrée, le Collège s'engage dans la lutte contre la précarité menstruelle en mettant à disposition des élèves un distributeur de serviettes hygiéniques et tampons universel écologiques de marque « Love green ». Ce distributeur sera placé dans endroit discret des toilettes.

Mme Sabbagh : Question sur les éventuels débordements.

M. Briard : L'idée est aussi d'associer les élèves (vi le CVC notamment) pour les responsabiliser.

M. Royer : Demande un retour d'expérience du Conseil départemental contacté par M. Beaudry.

M. Scelles : Communiquer sur la présence de protections disponibles à l'infirmerie et Vie scolaire.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## 9. Projets & sorties 2021 (MAJ 04-02-21)

Mise à jour par l'ajout de la sortie au prix Bayeux des correspondants de guerre en 10-21 et du Cross Collège le 17-12-21.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## 10. Voyages 2022 pour information

Ce tableau retrace les voyages 2021-2022.

Les montants prévisionnels sont ceux de l'année 2019 et 2020.

- Total dépenses : 79 776.09 €
- Total recettes famille : 52 996.00 €
- Total recettes FSE : 6 175.32 €

L'établissement n'a pas les moyens pour assurer le coût total de l'ensemble des projets. L'objectif est donc de proposer des projets mais dans une enveloppe financière que l'établissement puisse supporter.

Pas de vote en fin d'année scolaire, le temps d'établir une programmation qui ne fasse pas appel aux fonds de réserve.

Mme Marquis : Question sur les niveaux qui partent en voyage.

M. Beaudry : Tous les niveaux sont concernés à l'exception des 6<sup>èmes</sup>.

Précisions de M. Briard, présentation du problème de financement, besoin de réfléchir collectivement et faire des choix en début d'année scolaire (septembre-octobre 2021).

## 11. Listes fournitures rentrée 2021-2022

- Listes de fournitures et des fournitures ULIS rentrée 2021-2022

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## 12. Etat des logements au 31-08-21

Cet état sera transmis au Conseil départemental.

Logement Gestionnaire vacant au 31-08-21.

Si dérogation du nouveau gestionnaire, 2 possibilités :

- Location en COP (5 400.00 euros /annuel)
- Autre accueil avec autorisation CD14.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## B. ACTION EDUCATRICE

### 1. DHG rentrée 2021

Question sur l'effectif de germanistes : entre 7 et 11 élèves

Mme Marquis : 3<sup>ème</sup> langue non possible

Mme Jean : LCE possible : 2 :00 de plus en anglais en groupe

Considérant la proposition de Chef d'Etablissement et l'avis favorable de la commission permanente du 24 juin 2021, le Conseil d'administration adopte la répartition de la DHG.

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention :**

## **2. Répartition des IMP**

Présentation de la répartition des IMP par M. Briard :

- Technologie : 1 IMP (indemnité liée au statut)
- EPS : 2 IMP (indemnités liées au statut)
- Référents numériques : 3,25 IMP
- Référent PIAL : 0,5 IMP
- Autonomie de l'établissement 1,25 IMP => répartition 0,5 IMP pour la coordination de la section sportive et 0,75 IMP pour la coordination du dispositif « oxygène »

Question : les AED ou les AESH peuvent-ils percevoir des IMP ?

Réponse : la réglementation ne le permet pas.

**Vote**                    **Pour : 16**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 02**

## **3. Bilan annuel du Service de Vie scolaire**

Mme Sabbagh : remarque sur le mot des « AED » qui notent l'absence de relations avec les professeurs.

## **4. Découpage de l'année scolaire 2021-2022 en deux semestres**

Le Conseil d'administration autorise le découpage de l'année scolaire 2021-2022 en deux semestres.

**Vote**                    **Pour : 15**                    **Contre : 02**                    **Abstention : 01**

## **c. ACTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES**

### **1. DBM 32**

Une DBM 32 (prélèvement sur Fonds de roulement) est nécessaire afin de couvrir le montant des travaux ne pouvant être subventionnés par le CD14 :

- 2 080.00 € W élagages tilleuls
- 2 893.24 € W électricité Selca
- 1 881.70 € W électricité Selca terminaux Castel Accueil – VS (OPC)

- 512.22 € W pose ventouse 400 DaN portail entrée
  - 394.80 € W sonorisation PPMS A200
  - 11 533.64 € W stores
- Total : 19 295.60 €

A la lecture de l'analyse financière transmise par notre agent comptable le 28-06-21, le prélèvement de ce montant n'est pas réalisable à ce jour.

En effet, 3 éléments pénalisent sa réalisation :

1. Les créances de cantine en attente de paiement : 30 489.82 €
  2. Le solde de la dotation de fonctionnement en attente de versement (courant septembre) : 33 761.00 €
  3. L'avoir voyage en Espagne exigible en décembre 2021 : 27 057.03 €
- Soit un total de 91 370.85 €

En attendant le recouvrement de ces créances, afin de ne pas descendre en dessous des 31 jours de fonds de roulement il vous est proposé de procéder à un prélèvement de 15 000.00 €

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## **2. Certificat administratif changement dénomination Direct énergie**

Nous adhérons au groupement départemental de fournitures d'électricité et gaz.

La dénomination du prestataire, Total Direct Energie, a changé pour devenir Total Energie Electricité et Gaz France.

Bien qu'il n'y ait pas de changement de personnalité juridique, le Conseil d'administration doit donner l'autorisation au CE de signer ce certificat administratif joint (contrat pluriannuel).

**Vote**                    **Pour : 18**                    **Contre : 00**                    **Abstention : 00**

## **3. Bilan financier AS 2020-2021**

Pour information

En qualité de Président de l'Association sportive du Collège, le bilan financier est transmis au chef d'établissement chaque fin d'année.

Le Gestionnaire, nommé Commissaire au compte par le Conseil d'administration, contrôle l'exactitude des comptes et non l'opportunité des dépenses.

Après contrôle du bilan financier 2020-2021, les comptes sont sincères et dégagent un excédent de 3 547.62 €

#### 4. Bilan financier FSE 2020-2021

Pour information

M. Scelles, Président du Foyer Socio-Educatif présente son Bilan financier 2020-2021

#### 5. Tarif unique manuel non rendu

Le tarif de 21.00 € est facturé à tout manuel non rendu ou dégradé.

**Vote**                      **Pour : 18**                      **Contre : 00**                      **Abstention : 00**

#### 6. Remises gracieuses

L'Etablissement demande l'autorisation d'admettre en remise gracieuse les créances suivantes dont le faible montant est trop faible pour faire l'objet d'un recouvrement par voie d'huissier.

17CH100002991	10.00 euros
18CH12P057453	10.00 euros
18CH500066000	5.00 euros
19CH12P057182	2.32 euros
19CH12P05845A	80.00 euros
19CH500033000	4.00 euros
19CH500080000	31.00 euros

**Total : 142.32 euros**

**Vote**                      **Pour : 18**                      **Contre : 00**                      **Abstention : 00**

#### 7. DO pour information

- 1- Transfert de ligne intégration 6èmes vers ligne Mini entreprise (1.00)
- 2- Transfert de ligne produit entretien vers ligne W propriétaire (1.00)
- 3- Transfert de ligne CDI vers ligne manuels perdus (295.00)
- 4- Transfert de ligne CDI vers ligne projet Ecrire la forêt (587.00)
- 5- Transfert de ligne CDI vers ligne projet oxygène (630.00)
- 6- Transfert de ligne W propriétaire vers ligne produits entretien suite DO n° 2 (1.00)
- 7- Transfert de ligne Mémorial vers Mini Entreprise (399.00)  
Transfert de ligne Mémorial vers Enseignement rentrée 2021 (2 093.00)
- 8- Transfert de ligne CO vers ligne concours énigmes (100.00)



#### **8. DBM 2 pour information**

1. Ouverture crédits OPC 1 364.00 euros W immobilisables
2. Idem
3. Ouverture crédits SRH 4.00 euros hébergement mini-stage
5. Ouverture crédits CD14 Service ALO 1 860.00 euros W propriétaire  
Ouverture crédits ALO 30.00 euros Equipement général  
Ouverture crédits ALO 11.00 euros réception  
Ouverture crédits ALO 370.00 solde charges fin COP  
Ouverture crédits ALO 159.00 charge NAS Collège Caumont  
Ouverture crédits SRH 192.76 produit de gestion courante année antérieure  
Ouverture crédits AP 0.50 euros exploitation agricole  
Ouverture crédits ALO 69.00 euros Equipement général

#### **9. Fonds social 1<sup>er</sup> semestre 2021 (8 348.00 euros au 01-01-2021)**

##### 1. Consommations 1<sup>er</sup> semestre :

FS du 25-05-21 : 4 203.74 euros  
FS du 01-07-21 : 1 741.75 euros  
Total : 5 945.49 euros  
Solde : 2 402.51 euros

##### 2. Bénéficiaires par secteurs géographiques

- 14250 : 3 Tilly/ Seulles et environs
- 14330 : 3 Le Molay-Littry
- 14400 : 11 Bayeux et environs
- 14490 : 1 Castillon
- 14520 : 3 Port en Bessin et environs

#### **10. Information sur les travaux de restructuration du RDC bâtiment « A »**

##### **Questions diverses**

##### Restauration scolaire :

*Pour la rentrée scolaire, en cas de maintien du protocole sanitaire actuel concernant la restauration et d'une scolarisation de tous les élèves du lycée en présentiel, quel dispositif est prévu pour assurer des repas chauds pour tous les élèves ?*

**Lecture de la Communication du Réseau conseil restauration du Conseil régional du 25 juin :**

**La distribution des repas ne changera pas la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, en attendant les directives de rentrée qui dépendront de l'évolution de l'état sanitaire.**

**Aussi, le Lycée Chartier nous informe que le salad'bar ne sera pas remis en service, plateau, couverts et pain seront distribués aux élèves.**

Conseil d'Administration  
Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

Facturation de la restauration scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre :

*Par courrier du 2 juin, vous annoncez que les cours se termineraient le vendredi 25 juin après la classe. Vous demandiez que les parents vous retournent un document indiquant la présence ou non au collège de leur(s) enfant(s) du 28 juin au 6 juillet.*

*La facturation de la demi-pension a été émise le 8 juin 2021.*

*La réponse au questionnaire a-t-elle été prise en compte pour les familles qui l'avaient retourné avant cette date pour l'établissement de la facture ?*

**Ce questionnaire n'a aucun impact sur la restauration dont le fonctionnement est arrêté par une Convention annuelle passée entre le Lycée et le Collège Alain Chartier. Il a été demandé aux parents de bien vouloir nous informer de la présence post DNB de leur enfant au self afin que notre prestataire gère ses stocks jusqu'à la fin de l'année scolaire (fixée cette année au 06-07-21).**

**L'application d'une remise d'ordre est cadrée par notre règlement intérieur § IX – La restauration / Le responsable légal.**

*Si non :*

*- pour les familles qui ont payé, comment est prévu le remboursement du trop-perçu ?*

**La tarification pour chaque trimestre repose sur le principe du forfait, achat de repas par avance pour une consommation sur une période définie non remboursable (à l'instar des forfaits téléphoniques, par exemple).**

*- pour les familles qui n'ont pas encore payé, nous demandons l'établissement d'une nouvelle facture comme cela avait été fait pour le 2<sup>ème</sup> trimestre avec la mise en place des cours en distanciel.*

**La restauration du Lycée Chartier reste accessible à tous jusqu'au 06-07-21, aucune remise d'ordre ne peut réglementairement être appliquée au 3<sup>ème</sup> trimestre.**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est exceptionnellement levée à 20:30

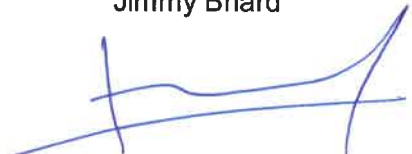
La Secrétaire de séance

Nadège Lahaye



Le Président

Jimmy Briard



Motion présentée par les représentants des enseignants et des parents  
soumise au vote du CA du collège Chartier du 18 février 2021

La rentrée 2021 s'annonce difficile pour le collège Chartier qui subira de plein fouet les effets des restrictions budgétaires. Nous craignons la suppression d'une division en 6ème pour la rentrée de septembre selon les prévisions qui ne sont pourtant jamais totalement fiables.

La mise en place de plusieurs dispositifs intéressants pour lutter contre le mauvais climat scolaire actuel afin d'aider les élèves en difficulté (motiv'action, classe oxygène), le maintien nécessaire d'offres d'enseignements caractéristiques (la classe bilangue, la section basket, le Latin/Grec) de notre collège ne permettent donc plus les dédoublements dans plusieurs disciplines qui seraient pédagogiquement tout aussi nécessaires pour la totalité des élèves: l'essentiel des cours devra se faire en classe entière.

En effet, les conséquences seront lourdes :

- D'ores et déjà, il apparaît que les dédoublements qui seraient nécessaires en langues (anglais, espagnol) ou en sciences pour permettre les manipulations ne pourront être mis en œuvre.
- Des heures d'accompagnement personnalisé dont on connaît pourtant l'importance pour la réussite de nos élèves, notamment ceux les plus en difficulté seront supprimées.
- Les effets concrets sur les conditions de travail des personnels ne seront pas minces : multiplication des compléments de services sur d'autres établissements (moins d'adultes disponibles, suivi difficile des élèves, impossibilité de mener certains projets locaux).

L'étroitesse de l'enveloppe et le poids des heures supplémentaires rendent impossibles une répartition satisfaisante, là où les choix devraient être uniquement pédagogiques et humains, ils ne peuvent être que comptables.

Nous demandons donc :

- le maintien de cinq divisions pour les futurs élèves de 6<sup>e</sup>
- l'attribution d'heures pour maintenir les dispositifs actuels et en créer de nouveaux
- la transformation de plusieurs HSA en heures postes pour éviter les compléments de services de nos collègues.

Aucune mesure adoptée n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif. Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Quels que soient les efforts accomplis par nos chefs d'établissements pour gérer cette pénurie, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes et assurer ainsi la réussite de tous nos élèves. En conséquence, les représentants des personnels votent contre le projet de répartition de la DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave de manière importante les conditions d'exercice de nos métiers.